

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU LUNDI 30 mars 2026

N° DE LA DELIBERATION : 2026011

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAINE, Maire.

Présents : Bergogne Romain, Chazeau Christelle, Croxo Stéphanie, Hillion Françoise, Lafont Eric, Laine Jean-Michel, Machet Thierry, Mansour Soufiane, Munoz-Garcia Lucas, Ollier Candice, Parmier Christine, Recht Caroline, Sauvayre Jean-Luc, Sensen Karine

Absents : Chris BUCHON (procuration à Stéphanie CROXO)

A été nommée secrétaire : Christine PARMIER

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à cette délibération : 15

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 030-213001092-20260330-DE2026011-DE

Date de la convocation : 24/03/2026

Date d'affichage : 24/03/2026

Objet de la délibération : RECOLEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Monsieur Cyril OZIL, Conseiller en Immobilier Indépendant, 677 Chemin de l'Ancienne Gare 30360 EUZET, Maire élu par le Conseil Municipal en date du 27 mars 2014,

Et Monsieur Jean-Michel Laine, retraité, 4 chemin de la Citerne 30360 EUZET, Maire élu par le Conseil Municipal en date du 20 mars 2026.

Ont procédé à la remise des archives de la commune.

Vérification faites, il a été établi que :

Les archives dont la liste figure en annexe sont effectivement conservées à la Mairie.

Le tout ayant été certifié en triple minute, il a été remis un exemplaire à Monsieur Cyril Ozil, Maire, sortant de fonctions, pour lui servir de décharge. Un exemplaire restera annexé à l'inventaire à la Mairie et le troisième sera adressé aux archives départementales.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité.**

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet du Gard.

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

FAIT A EUZET, LE 30 MARS 2026

Le Conseil Municipal,



BERGOGNE Romain		MANSOUR Soufiane	
BUCHON Chris		MUNOZ-GARCIA Lucas	
CHAZEAU Christelle		OLLIER Candice	
CROXO Stéphanie		PARMIER Christine	
HILLION Françoise		RECHT Caroline	
LAFONT Eric		SAUVAYRE Jean-Luc	
LAINE Jean-Michel		SENSEN Karine	
MACHET Thierry			

La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.